

Un Non clair à Ecopop de la part du Conseil des Etats !

Berne, le 19 mars 2014

Communiqué

Un Non clair à Ecopop de la part du Conseil des Etats !

Le PLR.Les Libéraux-Radicaux exige des mesures cohérentes en matière d'asile

Aujourd'hui, le Conseil des Etats a refusé clairement l'initiative populaire fédérale « Halte à la surpopulation – oui à la préservation durable des ressources naturelles » lancée par l'association Ecopop. Le PLR.Les Libéraux-Radicaux est satisfait de ce vote clair en faveur du NON (retrouvez quelques arguments sur la [vidéo de session](#)) et demande à ce que le texte soit soumis au peuple sans contre-projet. Les représentants des cantons ont également soutenu la politique migratoire ferme mais juste, voulue par le PLR.Les Libéraux-Radicaux. Le Conseil des Etats souhaite aussi un traitement rapide pour le renvoi de demandeurs d'asile qui troublent l'ordre public ou ceux qui proviennent d'Etats tiers sûrs. Le PLR va continuer de s'engager pour améliorer le domaine de l'asile

Après le oui du peuple à l'initiative contre l'immigration de masse de l'UDC, c'est au tour d'Ecopop de faire une deuxième proposition pour limiter le solde migratoire annuel en Suisse. Cette initiative est dommageable pour le pays puisqu'elle contient deux propositions anachroniques : ramener le solde migratoire annuel en Suisse à 0.2% de la population permanente et attribuer 10% du budget de l'aide au développement pour promouvoir la planification familiale.

Mis en œuvre de l'initiative de l'immigration de masse au lieu d'Ecopop

Une limitation si stricte de l'immigration comme demandé par Ecopop renforcerait la pénurie de main-d'œuvre pour nos entreprises et mettrait les bilatérales encore plus sous pression, si ce n'est pas carrément hors-jeu. Il faut se concentrer maintenant sur la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse, il n'est pas nécessaire d'envenimer encore plus les relations avec l'UE avec le projet d'Ecopop et encore moins avec un contre-projet inutile. C'est pourquoi, le PLR salue le Non clair du Conseil des Etats à l'initiative Ecopop.

De plus, le Conseil des Etats s'est exprimé aujourd'hui dans le sens du PLR pour une politique de migration ferme mais juste. Il a accepté deux interventions du groupe parlementaire libéral-radical. Les demandeurs d'asile, qui sont déjà retenu dans un canton, doivent sous certaines circonstances être rapidement transférés dans un centre fédéral afin qu'une décision puisse rapidement tomber. Cela vaut pour les demandeurs d'asile qui troublent l'ordre public ([11.3781](#)) et pour ceux qui sont issus de Etats tiers sûrs ([11.3800](#)) : ces requérants ne doivent pas être délégués aux cantons.

Le groupe parlementaire libéral-radical salue le soutien apporté aujourd'hui par le Conseil des Etats pour résoudre les problèmes d'application en matière d'asile. Il va continuer de défendre une politique migratoire ferme mais juste comme il l'a fait en 2009, [2011](#) et [2013](#) avec des mesures concrètes. Le groupe PLR combattra également l'initiative d'Ecopop et tout contre-projet au sein du Conseil national – **par amour de la Suisse.**

Un Non clair à Ecopop de la part du Conseil des Etats !

Contacts:

- › Raphaël Comte, conseiller aux Etats, 079 598 56 53
- › Fabio Abate, conseiller aux Etats, 079 214 63 81
- › Pia Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 60 10
- › Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48